



15 SEP. 2020

Poulin Retout & Associés

Hubert POULIN
Jean-Paul RETOUT

ASNR

Siège social : 361 avenue du Général de Gaulle
92140 CLAMART

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

160, rue Montmartre - 75002 PARIS - Tél. : 01 55 80 70 20 - Fax : 01 55 80 70 29

Bureau secondaire : 53, boulevard Victor-Hugo - 78300 POISSY - Tél. : 01 39 79 05 77 - Fax : 01 39 79 04 99

contact@poulinretout.fr - www.retout.fr

S.A.R.L. au capital de 516.000 Euros - R.C.S. Paris B 454 008 996 - Code A.P.E. 6920 Z - T.V.A. FR45454008996

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association ASNR

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASNR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 14 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents de l'association ASNR

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication Conseil d'administration appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes
POULIN RETOUT & ASSOCIES



Hubert POULIN
Associé - Commissaire aux comptes

BILAN

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	74 012	74 012			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	71 881	30 157	41 724	45 472	- 3 748
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 993		4 993	10 130	- 5 137
TOTAL (I)	150 886	104 169	46 717	55 602	- 8 885
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				732	- 732
. Personnel					
. Organismes sociaux				533	- 533
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	7 668		7 668	614	7 054
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	599 898		599 898	573 035	26 863
Charges constatées d'avance	14 806		14 806	6 114	8 692
TOTAL (II)	622 372		622 372	581 027	41 345
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	773 258	104 169	669 089	636 629	32 460

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	38 399	35 071	3 328
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	2 930	3 328	- 398
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	51 193	57 601	- 6 408
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	92 522	96 000	- 3 478
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	281 317	227 319	53 998
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)	281 317	227 319	53 998
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	104 921	102 542	2 379
Autres	75 158	88 288	- 13 130
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	115 171	122 480	- 7 309
TOTAL (IV)	295 250	313 310	- 18 060
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	669 089	636 629	32 460
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services				200	- 200	-100
Montants nets produits d'expl.				200	- 200	-100
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			545 309	545 500	- 191	-0,04
Cotisations			1 110	1 160	- 50	-4,31
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			54 495	67 152	- 12 657	-18,85
Autres produits			3		3	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges			6 525	500	6 025	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			607 442	614 312	- 6 870	-1,12
Total des produits d'exploitation (I)			607 442	614 512	- 7 070	-1,15
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			759	849	- 90	-10,60
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			759	849	- 90	-10,60
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			519	320	199	62,19
Sur opérations en capital			8 408	18 448	- 10 040	-54,42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			8 927	18 768	- 9 841	-52,43
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			617 128	634 129	- 17 001	-2,68
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			617 128	634 129	- 17 001	-2,68

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	5 870	4 735	1 135	23,97
Services extérieurs	56 466	55 923	543	0,97
Autres services extérieurs	272 566	295 120	- 22 554	-7,64
Impôts, taxes et versements assimilés	2 215	2 223	- 8	-0,36
Salaires et traitements	117 267	117 385	- 118	-0,10
Charges sociales	41 181	46 141	- 4 960	-10,75
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association		2 500	- 2 500	-100
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	8 408	6 616	1 792	27,09
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	108 493	75 088	33 405	44,49
Autres charges	1 732	1 538	194	12,61
Total des charges d'exploitation (I)	614 198	607 269	6 929	1,14
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		12 000	- 12 000	-100
Sur opérations en capital		11 532	- 11 532	-100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		23 532	- 23 532	-100
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	614 198	630 801	- 16 603	-2,63
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 930	3 328	- 398	-11,96
TOTAL GENERAL	617 128	634 129	- 17 001	-2,68

ANNEXE

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 669 089,06 E.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 929,68 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En complément de la subvention (490.000 euros dont 2.000 euros d'investissements), l'ARS a attribué un montant de 50.000 euros au titre des programmes d'actions de santé publique – « Suivi des nouveaux nés vulnérables.

De plus sur décision du Conseil d'Administration il a été prélevé 7.309,20 euros sur les fonds reçus de l'ANHAB.

Cette subvention complémentaire a porté le poste SUBVENTION à 545.309,20 euros.

La subvention d'investissement est inscrite en « réserve » et sera inscrite en recette au fur et à mesure de l'amortissement des investissements financés.

Le montant brut cumulé depuis la création est de 219.883 euros et les reprises cumulées au compte de résultat au 31 décembre 2019, sont de 168.690 euros ; soit un solde net de 51.193 euros à la fin de l'exercice. Une quote-part de 8.408 euros a été reprise au compte de résultat sur cet exercice.

L'effectif moyen de l'association est de 3 personnes (au 31/12/2019 : 5 salariées ; en ETP : 3 salariées).

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 150 886 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	74 012			74 012
Immobilisations corporelles	67 222	4 659		71 881
Immobilisations financières	10 130	104	5 241	4 993
TOTAL	151 363	4 763	5 241	150 886

Amortissements et provisions d'actif = 104 169 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	74 012			74 012
Immobilisations corporelles	21 750	8 408		30 157
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	95 761	8 408		104 169

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	74 012	74 012	0	de 1 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	40 191	4 761	35 430	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	21 088	14 794	6 294	de 2 à 5 ans
Mobilier	10 603	10 603	0	5 ans
TOTAL	145 893	104 169	41 724	

Etat des créances = 27 467 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 993		4 993
Actif circulant & charges d'avance	22 474	22 474	
TOTAL	27 467	22 474	4 993

Produits à recevoir par postes du bilan = 7 668 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont 1 168 d'avoirs à recevoir)	7 668
Disponibilités	
TOTAL	7 668

Charges constatées d'avance = 14 806 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds dédiés = 281 317 E

	TOTAL FD 2018	Fonds dédiés 2019			TOTAL FD 2019
	Total Fonds Dédiés	Utilisés	Reclassement Fonds dédiés antérieurs non utilisés	Nouveaux Fonds dédiés	Total Fonds Dédiés 2019
Rémunérations spécifiques psychomot. 2015	1 100		-1 100		0
Rémunérations spécifiques psychomot. 2016	3 500				3 500
Rémunérations spécifiques psychomot. 2017	1 950	-250			1 700
Rémunérations spécifiques psychomot. 2018	11 950		-10 300		1 650
Santé Publique antérieur *	74 648		-30 000		44 648
Engagement budgétaire antérieur **	94 171		-13 000		81 171
ARS Except. 2016	40 000				40 000
Sous total FD antérieurs	227 319	-250	-54 400	0	172 669
Rémunérations spécifiques psychomot. 2019		-30 400	21 400	30 000	21 000
Santé Publique 2019		-18 120	20 000	20 000	21 880
Engagement budgétaire 2019		-5 725	13 000	58 493	65 768
Sous total FD exercice	0	-54 245	54 400	108 493	108 648
TOTAL GENERAL	<u>227 319</u>	<u>-54 495</u>	<u>0</u>	<u>108 493</u>	<u>281 317</u>

* Le solde initial est composé de la ligne "Santé Publique antérieure" (74 298 + 350)

** Le solde initial est composé de la ligne "Engagement budgétaire 2016 (32 605) + 2017 (33 313) + 2018 (26 253) + maintenance site web (2 000)"

Etat des dettes = 295 250 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	104 921	104 921		
Dettes fiscales & sociales	19 932	19 932		
Dettes sur immobilisations	1 710	1 710		
Autres dettes	53 516	53 516		
Produits constatés d'avance	115 171	115 171		
TOTAL	295 250	295 250		

Charges à payer par postes du bilan = 89 020 E

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	79 920
Dettes fiscales & sociales	9 100
Autres dettes	
TOTAL	89 020

Produits constatés d'avance = 115 171 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Versement d'une subvention de l'ANHAB (124.980 euros) au cours de l'exercice 2008 dédiée à la réalisation d'une Etude. Prélèvement de 2.500 euros en 2018 et de 7 309,20 euros sur l'exercice.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 7 668 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs - avoir a recevoir(409800)	1 168
Produits a recevoir(468700)	6 500
TOTAL	7 668

Charges constatées d'avance = 14 806 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	14 806
TOTAL	14 806

Charges à payer = 89 020 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(408100)	79 920
TOTAL	79 920

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	5 077
Charges sociales sur congés payés(438200)	1 808
Autres charges a payer(448600)	2 215
TOTAL	9 100

Produits constatés d'avance = 115 171 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	115 171
TOTAL	115 171